

COMITÉ EXPERT NATIONAL
Instrument de détermination et de classification des services
de soutien ou d'assistance

COMPTE RENDU DE LA SEPTIÈME RENCONTRE

Tenue le 17 septembre 2015
au 1075, chemin Ste-Foy, Québec (Québec)

Étaient présents

Représentantes du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Louise Cloutier (animatrice)
Julie Couture (animatrice)
Valérie Godreau
Anne-Marie Fournier
Guylaine Laperrière

Délégués des régions

Christine Pelletier	région 01	Sophie Potvin	région 07
Isabelle Gagné	région 02	Julie Chabot	région 08
Mélanie Gagné	région 02	Claire Plante	région 09
Frédéric Degani	région 03	Julie Bacon	région 11
Chantal St-Pierre	région 04	Doris Beaumont	région 12
Kathleen Courchesne	région 04	Lucie Laporte	région 13
Nancy Boily	région 05	Jacques Moreau	région 14
Brigitte Morneau	région 06	Ève Chartrand	région 14
Carolin Malouin	région 06	Marlène Lefebvre	région 15
Nadine Thiffault	région 06	Christine Hurteau	région 16
Alexandre St-Germain	région 06	Marie-Josée Lamoureux	région 16
Chantal Proulx	région 07		

Documentation déposée dans le cadre de cette rencontre :

- Ordre du jour
- Compte rendu de la dernière rencontre

1. Accueil et mot de bienvenue

Louise Cloutier et Julie Couture souhaitent la bienvenue aux participants et les invitent à se présenter.

Le principal sujet de la rencontre est une présentation du « document de travail » de formation sur l'Instrument de détermination et de classification des services de soutien ou d'assistance afin de recueillir les commentaires et les suggestions des participants pour bonifier son contenu.

2. Adoption du compte rendu du 9 octobre 2014

Le compte rendu est adopté.

Un retour est fait sur les constats émanant du comité d'évolution de l'Instrument : l'Instrument ne sera pas modifié et tous les services de soutien ou d'assistance y sont présentés. Cependant, des lacunes quant au respect de l'application du Règlement et l'harmonisation de l'utilisation de l'Instrument ont été constatées.

Il est rappelé que les comptes rendus du comité expert sont maintenant disponibles sur le forum de l'Instrument et que tous les utilisateurs de l'Instrument peuvent s'inscrire au forum.

Un suivi est fait concernant l'expérimentation du système de contrôle de la qualité. La deuxième expérimentation réalisée au centre jeunesse Chaudière-Appalaches s'est terminée en mai dernier. Au cours de l'automne, le système sera expérimenté dans 4 autres établissements :

- CIUSSS de l'Estrie – CHUS pour la clientèle déficience physique;
- CISSS de Laval pour la clientèle santé mentale;
- CISSS des Laurentides pour la clientèle jeunesse;
- CISSS de la Montérégie-Est pour la clientèle personnes en perte d'autonomie.

Il est rappelé que la détermination des services ne doit en aucun cas se faire d'un point de vue émotif ou financier. L'établissement doit cocher les réels services demandés à la ressource selon la condition et les besoins de l'utilisateur. De plus, au moment de compléter l'Instrument, ce n'est pas l'état ou le fonctionnement de l'utilisateur qui détermine le service, mais bien ce qui est demandé à la ressource selon la condition et les besoins de l'utilisateur.

3. Contexte du Comité expert national suite à la mise en œuvre de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales

Comme mentionné lors de la dernière rencontre, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) souhaite maintenir le Comité expert national de l'Instrument de détermination des services de soutien ou d'assistance ainsi que les comités experts régionaux. Étant donné que le Comité expert national est un comité permanent, le MSSS doit approuver ce comité pour sa poursuite. Cette

approbation devrait être effective au cours de l'automne. Suite à celle-ci, il sera possible de clarifier le rôle et le mandat du Comité expert national dans le nouveau contexte organisationnel et de réfléchir à la constitution des comités experts régionaux dans les régions comptant plus d'un CISSS (Montréal, Montérégie, Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine).

4. Stratégies pour poursuivre l'harmonisation de l'application du Règlement et de l'Instrument

Afin de poursuivre l'harmonisation de l'application du Règlement et de l'Instrument dans le contexte actuel de réorganisation, divers moyens seront mis en place :

- Rappel aux établissements de leur responsabilité en lien avec l'application du Règlement (présentation aux PDG et gestionnaires).
- Mise à jour du *Guide d'utilisation de l'Instrument* : inclure dans le guide toutes les informations présentes sur le forum ou dans les comptes rendus du Comité expert national qui n'étaient pas présentés dans le guide. La publication du guide mis à jour est prévue pour l'automne.

Les participants sont questionnés sur la pertinence de conserver toutes les informations présentées sur le forum qui seront aussi intégrées au guide. Il est suggéré de les conserver pendant une période de transition afin de s'assurer qu'elles sont toutes présentes dans le guide.

- Mise en ligne sur le site Web du MSSS d'une section RI-RTF : une sous-section permettra d'avoir accès aux informations et aux documents concernant le Règlement et l'Instrument. Un lien de cette sous-section permettra d'accéder au forum.
- Document officiel de formation avec un guide du formateur : un document de formation officiel devra être utilisé pour former toutes personnes. Un guide du formateur sera également disponible, il indiquera les messages importants sur lesquels insister et fournira des exemples.
- Formations offertes par le MSSS dans certains établissements ciblés : le MSSS a identifié des établissements ayant des difficultés dans l'application du Règlement et pour compléter adéquatement l'Instrument. Ces établissements seront contactés par Pascale Lemay afin de présenter le contexte de ces formations et de les planifier. Ces formations auront lieu de janvier à mars 2016.
- Formation offerte par les membres du Comité expert national : il est suggéré pour les établissements qui n'auront pas de formation offerte par le MSSS, de présenter aux membres de leur comité expert régional le document du formateur lorsqu'il sera diffusé. Des formations de mise à jour sont importantes pour les utilisateurs actuels de l'Instrument afin de favoriser une harmonisation dans son utilisation ainsi que la formation de tout nouvel utilisateur. Des formations ou des séances d'information sont

également suggérées pour les intervenants impliqués auprès de l'utilisateur et les gestionnaires concernés.

5. Présentation du guide du formateur et des vignettes et échange avec les participants pour bonification du matériel de formation.

Une démonstration du guide du formateur est faite et les commentaires des participants sont pris en note. Les membres du Comité sont avisés que ce document ne doit pas être diffusé pour le moment, étant donné qu'il s'agit d'un document de travail qui sera modifié. La version bonifiée du guide leur sera remise au cours de l'automne, ils pourront alors former les membres de leur comité expert régional. D'ici la diffusion du document, il est suggéré d'utiliser la version de mars 2013.

6. Date de la prochaine rencontre : mars 2016